

ANNEXE

Modalités de calcul de la subvention contractualisée :

Nature des opérations	Dépenses éligibles HT	Taux	Subventions
<u>BATIMENTS COMMUNAUX</u>			
1 – Grosses réparations au bâtiment des anciens bain-douche Tranche 1 BCTR/ACO02026	15 500 €	18%	2 790 €
2 – Grosses réparations au bâtiment des anciens bain-douche Tranche 2 BCTR/ACO02027	15 500 €	18%	2 790 €
3 – Grosses réparations à la salle des fêtes (isolation) et mise aux normes électriques des vestiaires du foot BCTR/ACO02028	7 272 €	18%	1 308 €
4 – Grosses réparations au bâtiment de l'agence postale et club-house de la pétanque Tranche 1 BCTR/ACO02029	15 500 €	18%	2 790 €
5 – Grosses réparations au bâtiment de l'agence postale et club-house de la pétanque Tranche 2 BCTR/ACO02030	13 934 €	18%	2 508 €
6 – Aménagement d'un local archive à la mairie et mise en sécurité de bâtiments communaux BCTR/ACO02031	15 388 €	18%	2 769 €
<u>ACCESSIBILITE DES LIEUX PUBLICS AUX PERSONNES HANDICAPEES</u>			
7 – Accessibilité aux personnes à mobilité réduite à la salle de réunion HAAP/ACO02032	14 268 €	18%	2 568 €
<u>CONSTRUCTION OU AMENAGEMENT DE SALLES A USAGES MULTIPLES</u>			
8 – Aménagement d'une salle de réunion dans un bâtiment existant Tranche 1 SUMR/ACO02033	19 000 €	18%	3 420 €

Nature des opérations	Dépenses éligibles HT	Taux	Subventions
9 – Aménagement d'une salle de réunion dans un bâtiment existant Tranche 2 SUMR/ACO02034	19 000 €	18%	3 420 €
10 – Création d'un local associatif au stade Tranche 1 SUMR/ACO02035	19 000 €	18%	3 420 €
11 – Création d'un local associatif au stade Tranche 2 SUMR/ACO02036	14 788 €	18%	2 661 €
<u>AMENAGEMENT DE VILLAGES</u>			
12 – Réaménagement et évacuations pluviales dans la cour de l'agence postale et réfection cour école maternelle VIAM/ACO02037	18 421 €	18%	3 315 €
13 – Aménagement d'une aire de camping-car VIAM/ACO02038	16 700 €	18%	3 006 €
14 – Aménagement des abords du plateau sportif au stade VIAM/ACO02039	19 000 €	18%	3 420 €
<u>EQUIPEMENTS SPORTIFS</u>			
15 – Création d'un plateau sportif ESPC/SPO04812	26 000 €	60%	15 600 €
16 – Création d'un boulodrome dans l'enceinte du stade municipal ESPC/SPO04813	20 000 €	60%	12 000 €
17 – Extension des vestiaires du stade ESPC/SPO04814	26 000 €	60%	15 600 €
18 – Construction d'une extension au club-house du club de pétanque ESPC/SPO04815	9 620 €	60%	5 772 €
19 – Création d'un terrain de basket à l'école primaire ESPC/SPO04816	2 566 €	60%	1 539 €
SUBVENTION GLOBALISEE			90 696,00 €

RECAPITULATIF

Coût H.T. du programme	322 458,23 €
Dépense subventionnable H.T.	307 457,00 €
Subvention globalisée	90 696,00 €
Taux moyen de subvention (subvention globalisée/coût H.T.)	28,13%

Le Président,

Jean-Michel BAYLET